

Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD) *restreint*
Polytech Nice Sophia
Séance du 13 avril 2023 – 14h30 Salle A-371

Nom, Prénom :	Fonction	PLENIER : 12
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X
AUDRA, Philippe	Professeur, Directeur dpt Génie de l'Eau (GE)	
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation MAM)	X
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	A DISTANCE
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	
COLLAVIZZA, Hélène	Maître de conférences, Directrice PeiP	X
D'ANGELO Yves	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
DANAIS, Patricia	Assistante de direction	
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Professeur, Directeur dpt Bâtiments (BAT)	X
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	X
JACQUEMOD, Gilles	Directeur PolytechLab	
LITOVSKY, Igor	Professeur, Directeur des admissions	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	
MACIA, Eric	Maître de conférences, Directeur dpt Génie Biologique (GB)	X
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	X
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	

Membre invitée : SARGENTI Elisabeth

OUVERTURE DE SÉANCE – 14H30

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT	ACTIONS	SUIVI										
1	Validation du procès-Verbal de la séance du 30 mars 2023	Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité par les membres.	Emilie DEVAUX : Déposer PV sur Intranet	FAIT										
2	Mobilité internationale 5A EII actuel : dérogation de la mobilité internationale à 9 semaines au lieu de 12 semaines inscrites au RDE (Fabrice Muller ; PJ courriel)	<p>Alexandre CAMINADA rappelle que le CFAI octroie des bourses ERASMUS à ses apprentis pour les aider à couvrir les coûts liés à la mobilité internationale obligatoire dans le cursus des élèves ingénieurs. En raison de la pandémie de COVID-19, toutes les mobilités ont été annulées en 2020 et 2021, et les subventions prévues pour ces deux années ont été utilisées pour financer la promotion de 2022. Cependant, ces subventions ont été calculées pour une mobilité de 9 semaines, alors que depuis 2022, le règlement des études a évolué pour exiger une mobilité obligatoire de 12 semaines en réponse aux exigences de la CTI en matière de mobilité.</p> <p>Fabrice MULLER, directeur du département électronique, demande une autorisation exceptionnelle pour déroger au règlement des études et valider une mobilité de 9 semaines pour les étudiants de 5A, et ce afin de s'aligner sur le montant de la subvention reçue pour 2022.</p> <p>Commentaires des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour des questions d'équité, un des membres souligne qu'il faudrait généraliser cette dérogation à tous les étudiants sous statut apprentis. Réponse du directeur : la majorité des 5A FISA a déjà fait ou programmé sa mobilité de 12 semaines, il ne restait plus qu'une quinzaine d'élève recensé en septembre 2022, et donc on traitera les demandes individuelles éventuelles au cas par cas. <p>Les membres passent au vote :</p> <table border="1" data-bbox="398 1209 1503 1332"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres CDD</td> <td>12</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table> <p>La dérogation au règlement des études pour les étudiants d'électronique 5A, est approuvée à l'unanimité.</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres CDD	12	0	0	12	Fabrice MULLER : information aux élèves	A FAIRE
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL										
Membres CDD	12	0	0	12										

<p>3</p>	<p>Nombre de places en FISA en 2023/24 : maximum de 24 places en 3A et 36 places en 4A pour les 4 formations (informatique, électronique et systèmes embarqués, génie de l'eau et de l'aménagement, bâtiments)</p>	<p>Alexandre CAMINADA rappelle que le nombre de places disponibles pour les étudiants sous statut d'apprentis (FISA) doit être arrêté par l'école. Il permet de gérer les flux entrants en autorisant le directeur de la formation à refuser les nouvelles admissions dès lors que le nombre fixé est atteint, tout en laissant une souplesse d'aller au-delà du nombre fixé si le directeur de formation le souhaite. La règle de passage de l'admissibilité à l'admission est « premier arrivé, premier servi », que ce soit dans la limite des places disponibles ou au-delà ; cela revient à dire que le directeur de formation ne doit pas faire de tri en dehors de l'ordre d'arrivée des admis.</p> <p>Le nombre de places a déjà été abordé lors du CDD du 8 décembre 2022 lors de l'adoption de la procédure d'admission pour les FISA de l'année 2023 mais le nombre de places maximum devait être rediscuté.</p> <p>Les membres conviennent d'arrêter officiellement aujourd'hui le nombre de places qui seront disponibles pour les FISA à la prochaine rentrée 2023/2024.</p> <table border="1" data-bbox="398 582 1621 879"> <thead> <tr> <th>FISA</th> <th>3A</th> <th>4A</th> <th>5A</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRONIQUE</td> <td>20</td> <td>24</td> <td>PAS DE QUOTA</td> </tr> <tr> <td>GENIE DE L'EAU</td> <td>24</td> <td>24</td> <td>PAS DE QUOTA</td> </tr> <tr> <td>BATIMENT</td> <td>24</td> <td>36</td> <td>PAS DE QUOTA</td> </tr> <tr> <td>INFORMATIQUE</td> <td>16</td> <td>24</td> <td>??</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il est rappelé que chaque département devra mettre en place une procédure et organiser sa propre commission afin de valider les passages de 3^{ème} année en 4^{ème} année.</p> <p>Les membres passent au vote :</p> <table border="1" data-bbox="398 1086 1503 1208"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres CDD</td> <td>12</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le nombre de places FISA pour 2023/2024 est adoptée à l'unanimité.</p>	FISA	3A	4A	5A	ELECTRONIQUE	20	24	PAS DE QUOTA	GENIE DE L'EAU	24	24	PAS DE QUOTA	BATIMENT	24	36	PAS DE QUOTA	INFORMATIQUE	16	24	??		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres CDD	12	0	0	12		
FISA	3A	4A	5A																															
ELECTRONIQUE	20	24	PAS DE QUOTA																															
GENIE DE L'EAU	24	24	PAS DE QUOTA																															
BATIMENT	24	36	PAS DE QUOTA																															
INFORMATIQUE	16	24	??																															
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL																														
Membres CDD	12	0	0	12																														
<p>4</p>	<p>Réunion du 14/04 demandée par le VP formation : agenda à décider (Emilie</p>	<p>Emilie DEVAUX propose un planning pour la visite de la Gouvernance de l'Université afin de rencontrer les directeurs adjoints et les directeurs de département de l'école. Cette visite offrira</p>	<p>Alexandre CAMINADA : confirmer le planning au</p>	<p>Fait</p>																														

	Devaux ; cf. courriel PJ)	l'opportunité de partager avec la Gouvernance les pistes d'amélioration à faire remonter et d'échanger sur le fonctionnement de l'école.	VP Formation, Stéphane AZOULAY	
5	Point RH : retour de l'arbitrage sur le renouvellement des CDD (Emilie Devaux ; PJ EXCEL)	Emilie DEVAUX présente l'arbitrage rendu par la Gouvernance RH concernant le renouvellement des enseignants contractuels pour la première phase de la campagne d'emplois 2023/2024. La direction de l'école a demandé une réunion avec la DRH afin de faire le point sur certaines situations.	Emilie DEVAUX : demander une réunion avec la VP RH	FAIT EN ATTENTE DU RETOUR !
6	Planning Humanités et Anglais : informations de préparation de la rentrée (Elisabeth Sargenti)	Elisabeth SARGENTI propose une nouvelle organisation pour 2023/24 dans le but de bien préparer la rentrée. Elle explique qu'une planification efficace des emplois du temps pour l'année prochaine nécessite rapidement les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - La validation des disponibilités des semaines pour les étudiants FISA - L'identification des périodes banalisées/événements de l'école - La possibilité de positionner l'année entière le plus rapidement possible. Elle échange avec les membres pour optimiser et rendre plus fluide le travail de saisie des plannings. Commentaires des membres : <ul style="list-style-type: none"> - Les membres demandent à Elisabeth SARGENTI d'élaborer une proposition de maquette incluant les ajustements possibles, anticipations, décalages... 	Elisabeth SARGENTI : élaborer une proposition d'ajustement de maquette	
	Point divers	Alexandre CAMINADA informe que la procédure pour l'attribution d'aides financières à la mobilité internationale aux FISE et FISA proposée par le CDD lors de la séance du 8 décembre dernier a été approuvée ce jour par le Conseil Académique. Cette procédure est maintenant soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Alexandre CAMINADA expose les chiffres récents concernant les admissibles FISA et précise que Gérard SAUCE transmettra un PV prochainement. Les résultats seront communiqués aux étudiants via la plateforme e-candidat d'ici lundi. Il est demandé une procédure claire pour cette dernière étape afin d'identifier les rôles de chacun et de faciliter la communication avec les futurs étudiants.	Gérard SAUCE : établir une procédure pour la communication des résultats aux étudiants	A FAIRE
	Mobilité internationale : organisation et validation	Ce point est reporté à une prochaine séance.		

	d'expérience (Marc Gaetano, nouvelles PJ à venir)			
8	Levée de la séance	Alexandre CAMINADA lève la séance à 16h55. Prochaine séance prévue, le 27 avril prochain à 13h30.		